



Archéologie Pour Tous

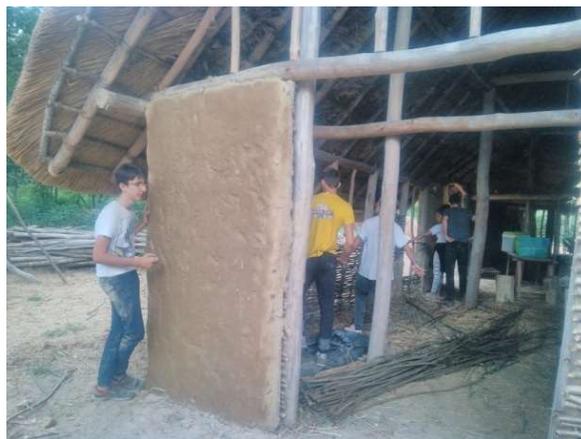
Juillet août 2020

Stage de reconstitution d'habitats préhistoriques

Pour des jeunes de 14 à 17 ans : 14 jours pour 500€

Le chantier de reconstitution d'habitats préhistoriques s'intègre dans une démarche d'archéologie expérimentale. Son objectif est de reconstituer les gestes ancestraux des anciennes populations en reconstituant leur vie quotidienne, et plus particulièrement le travail du bois, de la terre, la construction de leurs habitats pour mieux comprendre les vestiges trouvés en fouille. Cette démarche permet également de réfléchir sur les techniques utilisées et parfois de trancher entre plusieurs hypothèses. Il s'agit d'une démarche scientifique complémentaire de la fouille.

L'Archéovillage, parc dédié à des reconstitutions d'habitats préhistoriques, qu'elles soient nomades ou sédentaires, accueillera ce stage d'une durée de 14 jours. Le stagiaire s'initiera aux techniques de construction préhistoriques. Le stagiaire devra s'impliquer dans les activités proposées. En effet, une attestation de stage pouvant être valorisée dans le cadre d'études supérieures ou professionnelles sera délivrée aux stagiaires à l'issue des deux semaines.



D'autres travaux manuels selon les besoins peuvent être abordés: taille de silex, travail de l'os, du cuir, du bois, vannerie, poterie, tissage ...notamment le soir en atelier.

Pour vous inscrire, complétez et signez le bulletin d'inscription ci-joint et renvoyez-le, accompagné de la fiche sanitaire et du versement des arrhes :

Arrhes : 250 € pour un stage, 500 € pour 2 stages à :

Archéologie Pour Tous, 23, Allée de Chambord, 41220 Saint-Laurent-Nouan

Archéologie Pour Tous : Bulletin d'inscription - Été 2020

Stage de reconstitutions préhistoriques (14-17 ans)

Pour apprendre les **techniques de construction** en fabriquant des **habitats** (maison, tipis, huttes, ...) sur l'**Archéovillage**.

(Cochez les dates choisies)

- du 26 juillet au 8 août 2020
 du 9 au 22 août 2020

Participation

Un stage de 14 jours : **500€**
Cotisation à l'association : + 25 €
(une par famille et par an)

TOTAL = €

Bénéficiez-vous de bons CAF : oui/non

Si oui, département de la

CAF :

( toutes les CAF ne financent pas les séjours hors de leur département)

Chèques ANCV acceptés.

Notre association a un agrément d'intérêt général.

Tous nos séjours sont agréés par la DDCSPP

(jeunesse et sport).

Réservé au traitement

Confirmation d'inscription envoyée le :

N° de chèque des arrhes :

Montant : Reçu le

N° de chèque du solde :

Montant : Reçu le :

Chèques vacances :

Inscription / autorisation parentale

Nom et prénom de l'enfant :

.....

Date de naissance : / /

Nous, soussignés (nom et prénom des parents) :

.....

.....

responsables de l'enfant, l'autorisons à participer à la session organisée dans le cadre des activités et avec les animateurs de l'association « Archéologie Pour Tous ».

D'autre part, nous autorisons ces derniers, en cas d'accident, ou si la santé de notre enfant le nécessite, à prendre toutes les mesures nécessaires (soins, hospitalisation).

Par votre signature, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et de fonctionnement des séjours et vous vous engagez s'il y a lieu à rembourser « Archéologie Pour Tous » des montants des frais médicaux engagés.

A Le / /

Signatures, précédées de la mention « lu et approuvé ».

Vos coordonnées

Adresse :

.....

Tél :

Portable :

Email :

 Par défaut, tous les documents (confirmation d'inscription, fiche de renseignements supplémentaires, etc.) vous seront envoyés par email.

Si vous préférez les recevoir par voie postale, merci de cocher cette case